

Le 9 août 2018

AUX ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

Objet : Prix de « pool préliminaire » - Fête du Travail 2018 (26 août au 29 septembre 2018)

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous informer qu'un prix de pool préliminaire sera appliqué, et ce, pour une période de cinq semaines, soit du 26 août au 29 septembre 2018.

L'instauration d'un prix de pool préliminaire durant les périodes de congés fériés a été adoptée par le conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec, sur recommandation du comité de mise en marché – Finisseurs. Cette décision vise à favoriser un meilleur écoulement des porcs durant ces périodes de congés fériés en limitant l'incidence des fluctuations de prix pour les éleveurs qui devront ou doivent reporter des livraisons.

Nous vous rappelons que le prix de pool préliminaire correspond à un montant fixe auquel les porcs sont vendus au cours d'une période de quatre à cinq semaines selon la période de l'année. Ce prix fixe est déterminé à partir d'une analyse des tendances du marché à court et moyen termes. Toutefois, si Les Éleveurs de porcs du Québec disposent d'une marge suffisante, une avance pourrait alors être versée considérant le prix de vente réel des porcs pour les semaines concernées.

Dans la semaine du 30 septembre, un ajustement de prix correspondant à la différence entre le prix de pool final et préliminaire sera alors versé aux éleveurs qui auront livré des porcs, selon le poids et l'indice de chacun des porcs livrés.

Si des informations complémentaires étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de la mise en marché au numéro sans frais 1-800 363-7672.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Daniel Hudon
Directeur de la mise en marché